



Philip Thibodeau, avocat

Conseiller juridique principal

Affaires juridiques

Ligne directe : (514) 598-3850

Télécopieur (514) 598-3839

Courriel : philip.thibodeau@energir.com

Adresse courriel pour ce dossier : dossiers.reglementaires@energir.com

PAR SDE

Le 2 octobre 2023

M^e Véronique Dubois

Secrétaire

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

500, boulevard René-Lévesque Ouest

5e étage, bureau 5.100

Case postale 43

Montréal (Québec) H2Z 1W7

Objet : Demande concernant la mise en place de mesures relatives à l'achat et la vente de gaz naturel renouvelable (Étape E)

Notre dossier : 312-00833

Dossier Régie : R-4008-2017

Chère consœur,

Nous vous communiquons ci-après les informations requises par la Régie dans sa lettre du 21 septembre 2023 (A-0488) en vue des audiences relatives à l'Étape E.

Énergir présentera un panel composé des témoins suivants :

- Vincent Pouliot, directeur principal, Marchés du carbone et efficacité énergétique
- Caroline Dallaire, directrice exécutive, Réglementation et tarification
- Catherine Simard, directrice, Tarification
- Antoine Delage-Laurin, conseiller principal, Approvisionnement et développement gaz source renouvelable
- Caroline Allard, directrice principale, Comptabilité financière DaQ

Le panel effectuera une présentation d'environ 20 minutes portant sur la proposition d'Énergir dans le cadre de l'Étape E. Il est à noter qu'Énergir n'entend pas présenter de témoin relativement aux normes comptables, mais qu'elle pourrait rendre un témoin disponible sur demande.

Énergir se réserve par ailleurs le droit de contre-interroger les témoins des intervenants, et ce, en fonction du contenu et de la durée de leurs témoignages respectifs.

Enfin, Énergir demande à la Régie de lui réserver une période d'une (1) heure pour son argumentation.

Espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

(s) Philip Thibodeau

Philip Thibodeau
PT/mb